

Pour favoriser la participation des personnes



au développement et à la prospérité du Québec

Réponse du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale aux propositions des Conférences régionales des élus

Le 9 février 2006

The background features a series of overlapping, wavy bands in shades of orange and yellow, creating a sense of movement and depth. The colors transition from a bright yellow at the bottom to a deep orange at the top.

Mission et organisation des services

Une mission unifiée

- **Contribuer au développement social et à la prospérité économique du Québec en favorisant le plein épanouissement des personnes par :**
 - la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'oeuvre et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail
 - le soutien financier aux personnes démunies et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Une vision renouvelée

- **Intégrant avec la convergence une nouvelle synergie entre l'emploi et la solidarité sociale**
- **Positionnant le Ministère comme un agent de transformation sociale**

Trois orientations stratégiques

- Favoriser la contribution du plus grand nombre de personnes au marché du travail
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Moderniser les interventions du Ministère

Une présence territoriale

- **Des Centres locaux d'emploi correspondant généralement aux territoires des MRC ou des arrondissements**
- **17 directions régionales**
- **Un réseau étendu de partenaires dans l'offre de services : Carrefours jeunesse emploi, ressources externes, organismes communautaires, Centres locaux de développement, Centres de santé et services sociaux, institutions d'enseignement...**

Une présence partenariale à l'échelon national

- **La Commission des partenaires du marché du travail qui notamment recommande à la ministre:**
 - le plan d'action annuel des services d'emploi
 - les ajustements aux mesures et services
 - les critères de distribution du Fonds de développement du marché du travail

Une présence partenariale à l'échelon régional

- **17 conseils régionaux des partenaires du marché du travail chargés:**
 - d'élaborer le plan d'action régional et de répartir les ressources en conséquence, sous réserve de l'accord de la ministre
 - d'adapter les interventions à la situation locale et régionale du marché du travail
 - de se concerter avec les instances de développement économique et de la main-d'œuvre, dont les CRÉ

Une présence partenariale sur une base sectorielle et clientèle

- **26 comités sectoriels de main-d'œuvre chargés de circonscrire les problèmes et les stratégies de développement de leur secteur et trois tables sectorielles**
- **2 comités d'intégration et de maintien à l'emploi pour les personnes handicapées et les immigrants**
- **4 comités consultatifs sur l'offre de services aux jeunes, aux femmes, aux adultes judiciarisés et aux travailleurs âgés**

Des budgets régionalisés

- **Un Fonds de développement du marché du travail de 892,4 millions de dollars dont 86% est distribué en région**
- **Les critères de répartition tiennent compte de la proportion de la population à risque de chômage et de celle des entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'oeuvre**
- **Et n'imposent pas a priori de répartition entre les mesures actives**

Un défi pour toutes les régions

- **338 828 ménages à l'assistance-emploi, dont 63% sont considérés aptes au travail**
- **On retrouve dans ces ménages près de 500 000 personnes, adultes et enfants**
- **Des budgets de soutien du revenu de 2,6 milliards de dollars**
- **Une volonté d'intensifier les efforts pour utiliser ces budgets pour l'intégration et le maintien l'emploi**

Propositions des CRÉ

Traitement des propositions

- 88 propositions reçues
- 60 dans le volet adaptation des normes et programmes dont:
 - 37 propositions retenues, soit 63%
 - 11 en cours d'examen, soit 18%
 - 12 non retenues, soit 19%

Nature des propositions

- La presque totalité portent sur les mesures d'emploi: assouplissement des critères d'admissibilité, critères de répartition des budgets, meilleure information
- Quelques-unes concernent l'assistance-emploi, l'action communautaire autonome et le Fonds québécois d'initiatives sociales

Demandes d'assouplissement des critères d'admissibilité

- **Visent à mieux desservir:**
 - les personnes éloignées du marché du travail
 - les jeunes de 17 à 25 ans et les jeunes diplômés
 - les personnes sans soutien public du revenu
 - les femmes
 - les travailleurs culturels
 - les immigrants
 - les personnes handicapées

Constats

- **Dans la majorité des cas, les normes des mesures permettent déjà de faire ce qui est proposé**
- **Dans certains cas le problème réside plutôt dans la disponibilité des fonds**
- **Chaque région définit en effet ses priorités en tenant compte des besoins et des fonds disponibles**

Les suites aux propositions

- **Des rencontres ont eu lieu à ma demande en septembre entre les directeurs régionaux du MESS et les représentants des CRÉ à la satisfaction des parties**
- **Les échanges se poursuivent sur certaines propositions**
- **Une volonté manifeste existe de renforcer la collaboration**

De nouveaux leviers de développement

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles

- **Entrée en vigueur de mesures inscrites au Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale:**
 - le programme d'aide et d'accompagnement social en janvier 2006 pour les personnes éloignées du marché du travail
 - le programme Alternative jeunesse à l'automne 2006 pour les moins de 25 ans

Régime québécois d'assurance-parentale

- **Entrée en vigueur du nouveau régime le 1er janvier 2006 :**
 - **Permet de soutenir les travailleurs et travailleuses qui font le choix d'avoir des enfants**

Des initiatives interministérielles

- Une stratégie de qualification de la main-d'œuvre dans le cadre du plan gouvernemental pour l'emploi développée avec les partenaires du marché du travail
- La Stratégie gouvernementale d'action jeunesse
- La Stratégie gouvernementale à l'égard des personnes handicapées
- Le Programme d'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Des efforts pour élargir la portée des interventions

- **Négociations avec le gouvernement fédéral pour:**
 - **hausser le financement des mesures actives par le compte d'assurance-emploi**
 - **élargir l'admissibilité à ces mesures**
 - **obtenir des fonds du trésor fédéral pour des clientèles non admissibles à l'assurance-emploi**

Des projets en développement

- **Entente bilatérale pour les travailleurs âgés**
- **Projets développés dans le cadre de l'Initiative d'innovation pour l'insertion durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail**
- **Projets développés dans le cadre de l'Initiative en matière de compétences en milieu de travail**

Des outils pour soutenir l'action communautaire

- **En réponse à un engagement contenu dans le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire pour une meilleure connaissance du milieu**
- **Et pour soutenir la réflexion sur une vision plus intégrée du développement de la communauté**
- **Diffusion en février 2006 de 17 profils régionaux du soutien financier gouvernemental auprès des organismes**

**Pour une approche
territoriale intégrée de lutte
contre la pauvreté et
l'exclusion sociale**

Un nouveau front: la lutte contre la pauvreté des milieux de vie et des collectivités

- **Agir avec les milieux de vie et les collectivités en situation de pauvreté dans une perspective de revitalisation et de développement**
- **Participer aux partenariats locaux et régionaux de lutte contre la pauvreté**
- **Soutenir la réalisation d'interventions ciblées là où existent des concentrations de pauvreté, avec les partenaires gouvernementaux**

Une approche territoriale intégrée

- Une démarche territoriale concertée où s'arriment développement économique et développement social
- Une approche globale et structurante qui se caractérise par le partenariat et la concertation des intervenants du milieu
- Une communauté au cœur de l'action qui s'approprie la lutte contre la pauvreté et détermine ses priorités

Un leadership à exercer

- **Le leadership appartient au milieu: les CRÉ, les MRC et les municipalités sont interpellées**
- **Le but: mobiliser le milieu pour développer et implanter une stratégie de lutte contre la pauvreté**
- **Les partenaires gouvernementaux appuient, en reconnaissant que chaque milieu a sa propre dynamique**

Une innovation déjà amorcée

- **Deux projets pilotes, dans les MRC de la Haute-Gaspésie et de Témiscouata**
 - **À Sainte-Anne-des-Monts, la mise sur pied d'un processus local concerté a permis d'agir notamment sur la sécurité alimentaire et sur le décrochage scolaire**
 - **La MRC de Témiscouata a créé la Coalition témiscouataine pour l'enrichissement collectif, qui s'est entre autres occupée d'éducation populaire dans les 20 municipalités de la MRC**

Une innovation déjà amorcée(suite)

Ville de Montréal :

- **une approche de revitalisation urbaine dans cinq secteurs défavorisés a permis aux arrondissements visés de prendre en main la lutte contre la pauvreté sur leur territoire**
- **Le partenariat financier du MESS au Contrat de ville a permis la réalisation de plus de 400 projets sur l'Île**

Des outils

- **Un nouvel outil développé au MESS révèle les lieux de concentration de la pauvreté dans chacune des régions du Québec à partir de l'Indice de Pampalon et Raymond**
- **Le Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale explore le développement de nouvelles pratiques et de nouvelles synergies, pour mieux appuyer les milieux dans cet effort**

POUR DÉMARRER ENSEMBLE

- **S'appuyer sur l'expertise régionale pour que se développe une approche territoriale intégrée dans les territoires en situation de pauvreté**
- **Amorcer un dialogue sur des façons de faire novatrices, qui pourront reposer sur des expériences locales et régionales de partenariat déjà en marche**
- **Compter sur une nouvelle dynamique interministérielle de concertation**
- **Tous ensemble, mieux soutenir les initiatives structurantes issues des milieux visés**

PÉRIODE DE QUESTIONS